

de la grande tâche du rétablissement mondial, le Canada continuera, autant que possible, à appliquer le principe de l'assistance mutuelle. Toutefois, l'aide supplémentaire devra tenir compte des difficultés qui se sont produites dans le domaine du change.

Mon Gouvernement a graduellement supprimé les régies que la guerre avait rendues nécessaires. Vu la nécessité de maintenir certaines régies, vous serez invités à approuver une Adresse visant à proroger de nouveau certains décrets et règlements énumérés dans la loi de 1947 sur l'extension des mesures transitoires, qui expirera le 31 décembre.

Grâce à la façon de procéder, graduelle et ordonnée, qui a été suivie pour la suppression des régies, les augmentations de prix qui se sont produites n'ont pas atteint l'importance qu'elles auraient eue dans le cas contraire. Mes Ministres se préoccupent des hausses de prix qui ont accru le coût de la vie. Dans certains cas, où l'on jugeait les augmentations injustifiées, on a rétabli le plafond des prix. Les fonctionnaires des départements de l'administration les plus immédiatement intéressés ont reçu instructions de surveiller sans relâche les conditions de la production et de l'approvisionnement qui tendent à hausser le niveau des prix exigés des consommateurs.

Dans l'ensemble, les produits de nos industries primaires font encore l'objet d'une forte demande. A cause du prix établi pour la campagne agricole 1948-1949, en vertu de l'accord sur le blé conclu avec le Royaume-Uni, il vous sera demandé d'étudier une mesure permettant d'augmenter le paiement initial versé aux producteurs.

En dépit de la pénurie persistante de certains matériaux et des frais élevés de la construction, un plus grand nombre d'habitations seront achevées cette année que dans toute année antérieure. Vous serez invités à étudier des plans relatifs à la construction d'habitations à bas loyer, à l'usage des anciens combattants.

On soumettra à votre examen une mesure analogue à celle qui a été déposée lors de la dernière session du Parlement et ayant pour objet de pourvoir à l'établissement de rouages plus efficaces en vue du règlement des différends entre employeurs et employés.

La démobilisation des troupes canadiennes du temps de guerre a pris fin en septembre. On continue d'appliquer les mesures visant à coordonner l'organisation et l'administration des trois armes. Vous serez saisis d'un projet de codification de toutes les lois afférentes à la défense.

L'Office de soutien des prix des pêcheries, l'Office fédéral du charbon et la Commission maritime, dont l'établissement avait été autorisé par la loi, ont été dûment constitués.

Parmi les mesures qu'on soumettra à votre attention figurent des projets de loi relatifs au remaniement de la loi de l'impôt sur le revenu, de la loi des élections fédérales et de la loi de la marine marchande du Canada. Vous serez également saisis de certains bills afférents aux anciens combattants.

Le Gouvernement a l'intention de recommander le rétablissement des Comités mixtes spéciaux chargés, pour l'un, d'étudier les droits de l'homme et les libertés fondamentales, et, quant à l'autre, les amendements à apporter à la loi des Indiens.

Des pourparlers prolongés ont eu lieu entre une délégation de la Convention nationale de Terre-Neuve et un comité composé de membres du Gouvernement en vue d'étudier la possibilité de trouver un terrain d'entente relativement à l'union de Terre-Neuve au Canada. Le Gouvernement a fait part de conditions qui, à son avis, pourraient servir de fondement juste et équitable à cette union, au cas où la population de Terre-Neuve désirerait entrer dans la Confédération.

Le mariage de Son Altesse Royale la princesse Elizabeth a donné lieu à de grandes réjouissances. La population du Canada offre ses meilleurs vœux de bonheur à Son Altesse Royale la princesse Elizabeth et à Son Altesse Royale le duc d'Edimbourg.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et les crédits de l'année prochaine vous seront présentés.

Vous serez invités à prendre des dispositions financières en vue d'assurer tous les services essentiels.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence continuer de bénir la nation canadienne et de guider le Parlement du Canada dans toutes ses délibérations.

(La Chambre des communes se retire.)

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

BILL DES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. COPP (au nom de l'honorable M. Robertson), présente le bill A, intitulé: loi concernant les chemins de fer.

Le projet de loi est lu pour la Ire fois.

ÉTUDE DU DISCOURS DE SON EXCELLENCE

MOTION

Sur motion de l'honorable M. COPP (au nom de l'honorable M. Robertson) il est ordonné que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit mis à l'étude mardi prochain.

COMITÉ DES ORDRES PERMANENTS ET DES PRIVILÈGES

L'honorable M. COPP (au nom de l'honorable M. Robertson), propose:

Que tous les sénateurs présents durant la session actuelle composent un comité pour prendre en considération les us et coutumes du Sénat, ainsi que les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de s'assembler dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne au mardi 9 décembre, à trois heures de l'après-midi.